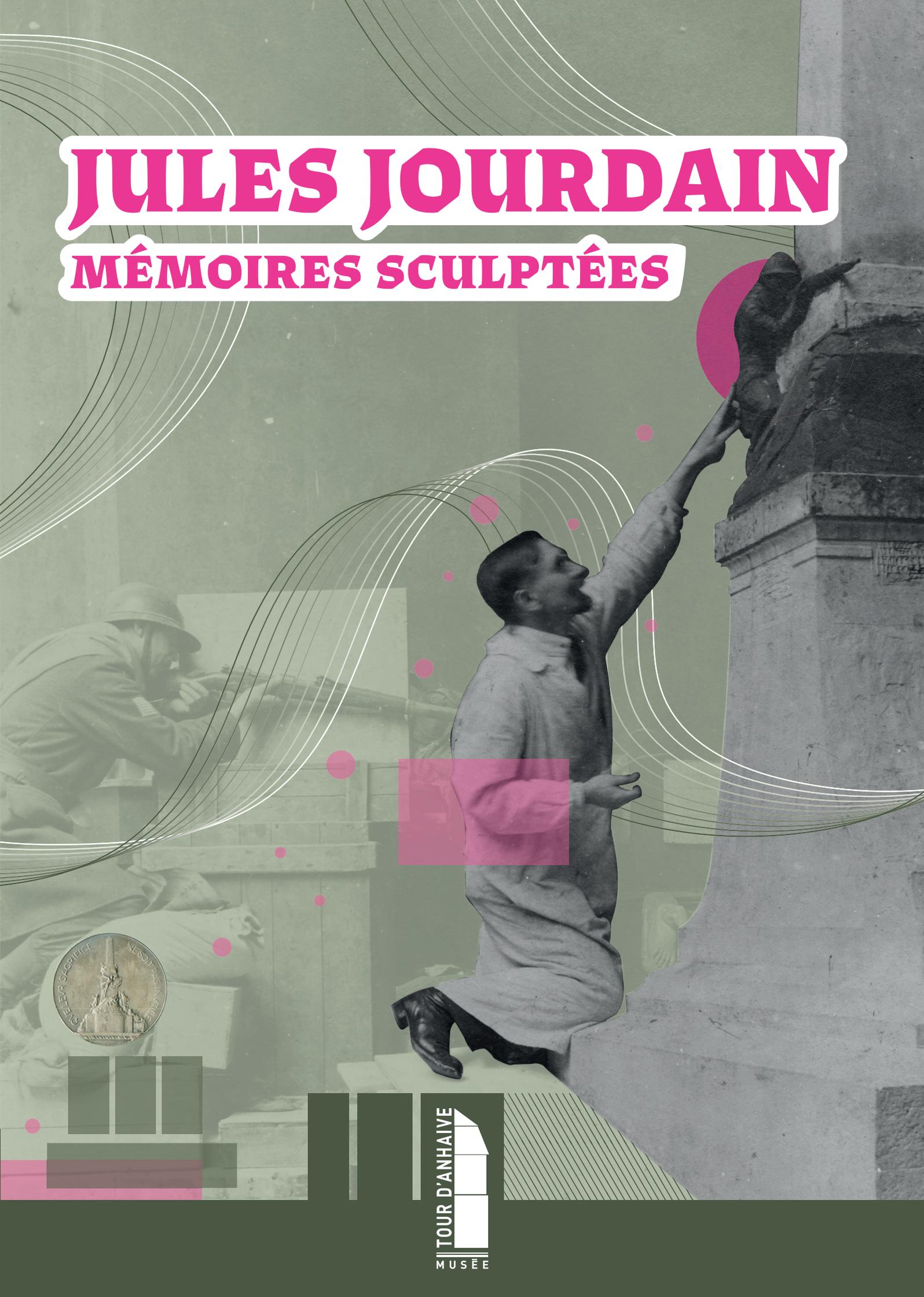


JULES JOURDAIN

MÉMOIRES SCULPTÉES







PRÉFACE

Cédric VISART DE BOCARMÉ

Le 28 décembre 1845, peu après l'Indépendance de la Belgique de 1830, la Société archéologique de Namur voit le jour. Ses membres fondateurs sont animés par la volonté de sauvegarder, pour les conserver, les étudier et les diffuser, tous les témoins de l'histoire et de la production artistique en province de Namur.

Un premier monument numismatique (un Médaillon des patriotes namurois en argent, portant le millésime 1787) entre en janvier 1846 dans les collections de la toute jeune Société archéologique, marquant le point de départ d'un ensemble qui ne cessera de s'accroître au fil des ans, faisant du Cabinet numismatique François Cajot le deuxième plus important de Belgique après le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

Aujourd'hui encore, le Cabinet numismatique poursuit sa politique d'acquisition grâce à des achats mais surtout à des dons et des dépôts émanant de particuliers, sensibles au patrimoine et souhaitant voir leur bien s'inscrire dans une importante collection pour être transmis aux générations futures, ou d'associations, reconnaissant à la SAN sa capacité de préserver ces objets, de les étudier et de les valoriser.

Si le Cabinet numismatique accueille principalement monnaies et médailles, la Société archéologique conserve également de nombreuses archives en lien avec la production de médailleurs belges : documents graphiques, imprimés, photographies ou encore ébauches, moules, tirages d'artistes, ... Georges Aglane, Armand Bonnetain et Alphonse Darville sont de ces médailleurs auxquels la Société archéologique et ses partenaires ont déjà

consacré une exposition et publié le catalogue de leurs œuvres. Jules Jourdain sera donc le suivant.

En 2019, plusieurs de ses descendants ont contacté la Société archéologique de Namur pour organiser un événement autour de leur grand-père, Namurois d'origine et auteur, outre de nombreuses médailles, du monument aux morts de Namur. Initialement, l'exposition aurait dû se tenir à la Tour d'Anhaive en 2020, mais le COVID a reporté l'ouverture d'un an avant que les inondations de 2021 ne la repoussent de plusieurs années, en raison des dégâts importants survenus dans les salles d'exposition.

Aussi, c'est pour les salles des Archives de l'état à Namur que la Société archéologique de Namur, associée avec le musée de la Tour d'Anhaive, a conçu l'exposition « Jules Jourdain. Mémoires sculptées », accompagnée du présent volume.

C'est dans tous ces contextes que Philippe Jourdain, petit-fils du sculpteur-médailleur Jules Jourdain, a pris la décision en janvier 2025 de faire don à la Société archéologique de Namur d'un ensemble d'archives, de médailles et de sculptures issus de l'atelier de l'artiste. Cet ensemble remarquable témoigne d'un pan important de la production de Jules Jourdain.

Tous nos remerciements vont à la famille de l'artiste pour les prêts, les contacts et les partages de souvenirs. Notre gratitude va également aux auteurs pour la qualité de leurs recherches. Enfin, nous tenons à saluer le travail mené par les équipes à pied-d'œuvre sur ce projet.





AVANT-PROPOS

Dominique ALLARD

Comme autrefois François-Joseph Denis, Guillaume Geefs, Désiré Hubin ou Charles Van der Stappen, puis Victor Demanet ou Olivier Strebelle, comme aujourd'hui Jan Fabre, Jacques Moeschal, Charles Bourdon, Jacques Servotte ou Guy Leclercq et d'autres, les sculpteurs d'art public balisent la Ville de Namur de repères qui entrent dans le quotidien des passants, ponctuent leurs itinéraires et peuplent leur souvenirs. Jules Jourdain est de ceux-là et non des moindres puisque « son » monument focalise plusieurs fois par an l'attention des Namurois, et ceci depuis plus d'un siècle.

Il n'était que justice qu'un hommage soit rendu à ce sculpteur, né à Namur, dont la création artistique s'est illustrée dans de nombreuses villes wallonnes et au-delà. Ses médailles brillent dans les plus belles collections et illustrent à ravir cet âge d'or de la médaille belge de la première moitié du vingtième siècle.

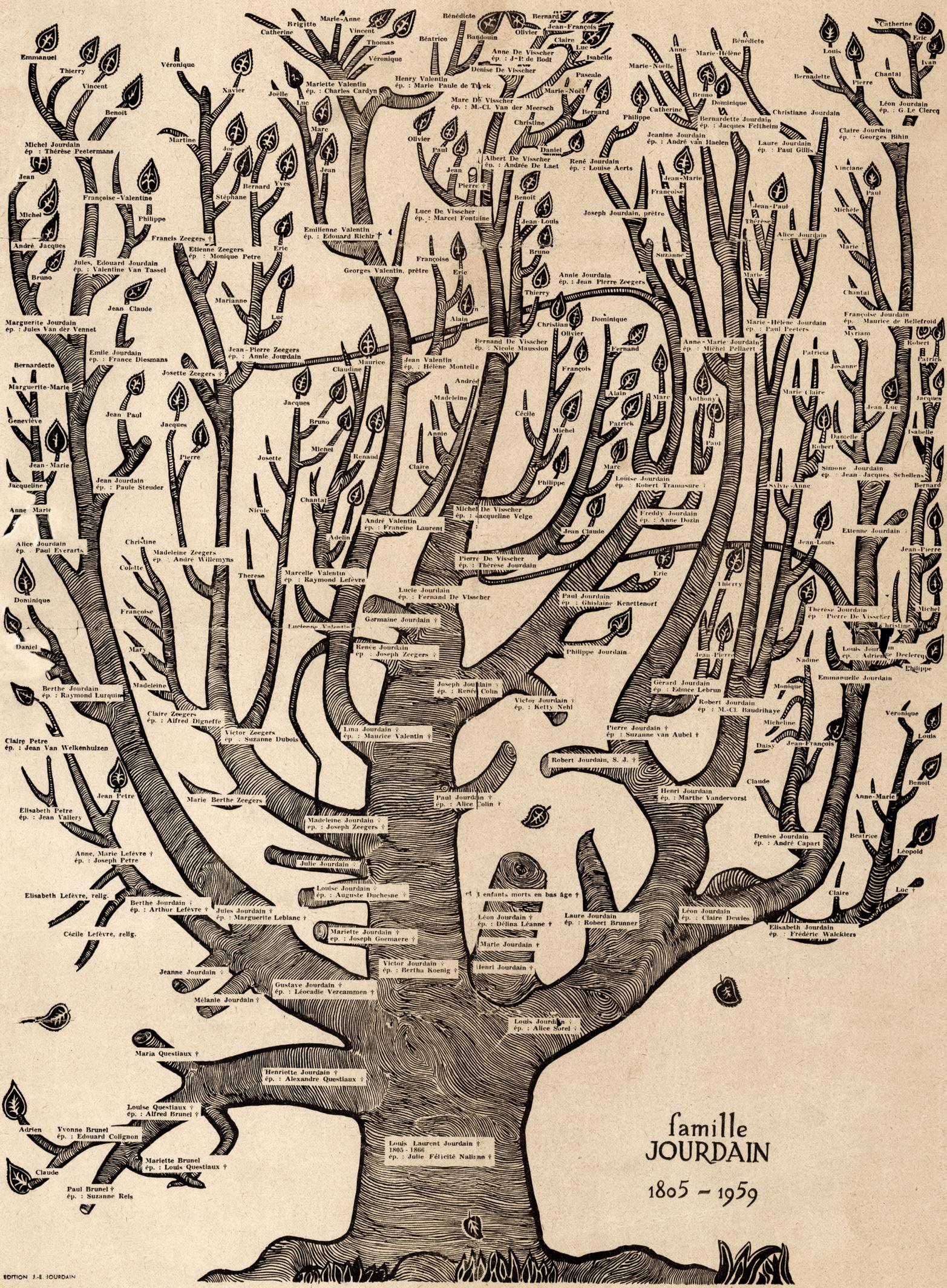
C'est une joie et un honneur pour la Tour d'Anhaive d'avoir pris l'initiative de cette exposition.

Une joie car l'événement signale la réouverture du Musée, celle-ci fusse-t-elle partielle, après les ravages des inondations de juillet 2021 qui ont sinistré notre site. Ce qui nous encourage avec nos partenaires, Fondation Roi Baudouin et Ville de Namur, à œuvrer ardemment pour la réouverture totale des lieux après avoir cautérisé nos plaies profondes.

Un honneur car ceci confirme la place de la Tour d'Anhaive dans le paysage des institutions culturelles qui comptent à Namur. Que les Archives de l'Etat à Namur et la Société archéologique de Namur s'associent à la Tour d'Anhaive pour préparer et organiser cette exposition, l'accueillir à défaut de l'accessibilité totale du Musée jambois, et lui prêter des œuvres et documents issus de leurs riches réserves, confirme l'ambition de notre Musée d'offrir des animations de qualité à titre de mémoire vivante de Jambes et de Namur.

Il me plaît de remercier ces institutions, la Ville de Namur, les Archives de l'Etat, la Société archéologique de Namur, de leur collaboration. Merci à Fiona Lebecque (SAN), curatrice de l'exposition avec Marine Michel et Charlie Lamourette, de l'équipe du Musée, à Emmanuel Bodart, à Jean-Louis Javaux, Luc Vandamme et feu Michel Van de Vennet qui ont œuvré à l'exposition et à cet ouvrage. Sans eux rien ne serait.

Mais ce projet n'aurait jamais abouti sans l'initiative des petits-enfants de Jules Jourdain. Sans l'adhésion de la famille du sculpteur elle-même, qui nous a ouvert les archives et collections de l'artiste dans une perspective mémorielle devant laquelle je m'incline avec respect. Les partenaires de « Jules Jourdain, mémoires sculptées » leur expriment ici toute leur plus vive gratitude.



famille
JOURDAIN
 1805 - 1959

Ci-contre : JULES-ÉDOUARD JOURDAIN, *arbre généalogique de la famille Jourdain*. 1959.
Collection privée.

JULES JOURDAIN, MÉMOIRES SCULPTÉES¹

Michel VAN DER VENNET (†)

1. La Famille Jourdain

Avant de devenir un nom de famille, Jourdain était un surnom tiré du fleuve traversant la Palestine. Dès le quatrième siècle, les pèlerins en Terre Sainte avaient coutume de se faire baptiser dans les eaux du fleuve, à l'instar du Christ, baptisé par Jean le Baptiste. À partir de la Première Croisade, au début du 12^e siècle, les nobles croisés ajoutèrent à leur nom de baptême le surnom de Jourdain. C'est ainsi que les chroniques font mention d'un Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, né et baptisé en Palestine en 1103. Mais ce n'est qu'au 16^e siècle que le surnom de Jourdain devint un patronyme, lorsque François Ier imposa par l'ordonnance de Villers Cotteret la tenue de registres de naissance, de mariages et de décès.

Dès 1289, on relève la présence d'un Jehans Jordains dans le namurois² sans que l'on puisse tracer aucun lien généalogique avec les croisés de Palestine. De la même façon, quatre siècles s'écoulaient encore avant la naissance à Namur du boulanger Louis Jourdain dont on peut prouver, actes à l'appui, qu'il est bien un maillon de la lignée de Jules Jourdain.

Une ancienne famille namuroise

Lorsque Jules Jourdain naît à Namur en décembre 1873, sa famille est établie dans la ville depuis sept générations. Il descend en ligne directe d'un **Louis Jourdain** (1655-1717) qui exerçait la profession de maître boulanger dans la rue de l'Ange. Louis fut accepté comme Bourgeois de Namur en 1681. Cette même année, il épousa Françoise Pirmez qui lui donna onze enfants – cinq filles et six garçons. Elle mourut en 1701 des suites de son dernier accouchement. Louis se remaria, l'année suivante, avec Marguerite Noël. À la mort de Louis, son fils Dieudonné lui succéda à la tête de la boulangerie, tandis qu'Étienne, un autre de ses fils, se lança dans une carrière juridique.

Étienne I Jourdain (1685-1761) fit une brillante carrière au service du Comté de Namur, occupant successivement les fonctions de Procureur au Conseil provincial, d'Huissier du Souverain Bailliage du Comté et de Juré de la ville de Namur. On retrouve aussi son nom comme copropriétaire et régisseur du fief de la Grande Herbatte, le lieu des grandes foires qui se tenaient en dehors des remparts de la ville depuis le Moyen Âge. Il épousa en première noce Marie-Josèphe Delbecque qui lui donna cinq enfants, trois garçons et deux filles. Après la mort de sa femme, il se remaria avec Marie-Élisabeth Ramquin, issue d'une famille de juristes namurois. Cette union renforça la position sociale d'Étienne et élargit son cercle familial : Marie-Élisabeth donna naissance à deux filles.

1. Een korte biografie in het Nederlands is opgenomen in het begin van de catalogus.

2. GERMAIN, Jean et HERBILLON, Jules, *Dictionnaire des noms de famille en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, Racine, 2007.

Louis-Joseph I Jourdain (1711-1771), le fils aîné d'Étienne, embrassa la profession de notaire en épousant une fille de notaire, Marie-Thérèse Marinx. Au décès de son père, il hérita de sa charge d'Huissier du Souverain Bailliage. Il devint également Procureur au Conseil provincial. Grâce à son alliance avec les Marinx, la position sociale des Jourdain continua à s'affermir. Marie-Thérèse donna naissance à un garçon, Étienne et à quatre filles.

Étienne II Jourdain (1738-1782) succéda à son père en tant que notaire en 1765. Il reprit également ses charges d'Huissier et de Procureur. Mais suite à des imprudences et peut-être à des malversations, sa situation financière se dégrada. Par deux fois il demanda des avances à ses clients avant de lever le pied, d'abord en France et ensuite en Hollande. Il abandonna son épouse Marie-José Pimpurniaux et leur fils unique Louis-Joseph, âgé de dix ans. Une instruction fut ouverte et, pour échapper aux poursuites, Étienne II Jourdain s'embarqua à Amsterdam à bord du *Voorberg*, comme soldat au service de la Compagnie de Indes Orientales., la VOC. Il mourut en mer la veille de l'arrivée de son bateau au Cap de Bonne Espérance.

L'entrée dans la vie active fut difficile pour **Louis-Joseph II Jourdain** (1766-1833). Sa mère déposa en vain une requête afin qu'il hérite de la charge de Procureur occupée par des Jourdain depuis trois générations. La carrière juridique lui étant interdite, il s'engagea comme apprenti chez son grand-oncle Henri-Joseph Marinx, maître orfèvre établi aux Quatre-Coins, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue de l'Ange. La fin du régime des corporations l'empêcha de passer maître dans le métier. Deux autres membres de la famille Marinx avaient exercé la profession d'orfèvre et de graveur mais la succession du grand-oncle dans la boutique des Quatre-Coins échut à Louis-Joseph Jourdain. Ayant épousé Marie-Laurence Malisoux, il eut sept enfants, trois garçons et quatre filles.

Louis-Laurent Jourdain (1804-1866), le quatrième de sa fratrie, reprit le métier d'orfèvre et hérita de la maison des Quatre-Coins. Avec lui s'affirme la nouvelle orientation de cette lignée des Jourdain. Les orfèvres ont succédé aux juristes, les artistes aux hommes de loi. Louis-Laurent épousa Julie Félicité Nalinne, issue par son père, Pierre-Joseph Nalinne, d'une famille d'orfèvres et de dinandiers de Dinant et par sa mère, Marie-Marguerite Boreux, d'une famille de marbriers, également dinantaise. Julie-Félicité était peintre et avait été formée dans l'atelier bruxellois de Joseph Navez. Elle avait une sœur, Catherine Sophie, peintre miniaturiste. Louis-Laurent Jourdain et Julie Félicité Nalinne eurent dix enfants dont trois moururent en bas âge. L'aîné Gustave Jourdain (1831-1917) épousa Léocadie Vercammen. Ce sont les parents de notre sculpteur.



Saint-Joseph et l'Enfant Jésus, commande pour l'Institut Sainte-Marie à Bruxelles. Photographie d'atelier. Après 1919. Collection privée.



Gustave Jourdain et Léocadie Vercammen.
Photographie d'époque. s.d. Collection privée.



FRANÇOIS GILLES, *Julie-Félicité Nalinne* (à gauche) et *Louis-Laurent Jourdain* (à droite).
Tirages photographiques d'époque. Après 1863. Collection privée.